

Définitions, rôles et enjeux autour des petits entrepreneurs privés dans l'accès à l'assainissement

Partage avec un expert senior

Problématique

Cette session est une introduction aux débats. Elle permettait de mieux cerner le sujet de l'atelier et de déconstruire certains clichés concernant les Petits Entrepreneurs Privés (PEP). Ce fut l'occasion pour les professionnels juniors, récemment en poste, de comprendre comment se sont formés et déformés les cadres de réflexions à leurs sujets et de mesurer les défis qui les attendent.

L'intervenant a notamment apporté des éléments d'éclairage sur les points suivants :

- **Qui sont les PEP, quelles sont leurs spécificités?**

Donner une meilleure vision des spécificités et contraintes des PEP (vidangeurs, maçons, gérants d'édicules, etc).

- **Se lancer dans l'assainissement, est-ce rentable ?**

Les PEP interviennent actuellement à défaut d'interventions publiques, mais la question de la rentabilité du secteur reste posée comme le montre plusieurs exemples cités lors de la conférence électronique organisée en amont de l'atelier.

Les PEP vivent-ils de leurs activités et dans quelles conditions ? Les métiers de l'assainissement, tel qu'ils sont pratiqués par les PEP, sont-ils suffisamment rentables et pérennes ? Quels sont les PEP qui exercent cette activité ponctuellement, en complément à un autre métier ? En quoi cela constitue une contrainte pour le développement de l'offre d'assainissement ? A quelles conditions l'assainissement peut-il devenir une activité principale pour les PEP ? Quel est le potentiel du marché de l'assainissement ? Comment l'analyser ?

Intervenant : Denis Zougrana (consultant indépendant en appui au CEMEAU)

Documents annexes : Présentation PPT

Présentation

Problématique de l'assainissement

Auparavant, le modèle de consommation des ressources naturelles était basé sur l'idée que les ressources étaient illimitées et que la production de déchets pouvait l'être également puisque l'environnement naturel avait les capacités d'éliminer les déchets issus de l'exploitation des ressources.

Puis l'épuisement des ressources et la dégradation du cadre de vie liée à l'accumulation des déchets ont mené à la problématique actuelle de l'assainissement qui consiste à rechercher les réponses aux questions suivantes :

- « Comment créer les conditions pour que les impacts du développement sur la nature soient réduits? »
- « Comment rendre à la nature ce qu'on lui a pris ? »
- « Comment développer sans abîmer ? »

Deux défis majeurs ont donc émergé en termes de production et de gestion des déchets :

1^{er} défi : Le modèle de consommation et de production des déchets est en évolution :

Les ressources et l'énergie étant limitées, il est nécessaire de :

- transformer pour éviter les accumulations de déchets ;
- limiter l'exploitation des ressources ;
- utiliser les déchets comme une ressource : seuls ceux ayant déjà été confrontés à la gestion de sous-produits (qu'ils soient industriels ou agricoles ou domestiques) ont déjà pensé au recyclage ou à la réutilisation...

2^{ème} défi : Dans ce contexte, la construction des ouvrages d'assainissement n'est plus suffisante ...

Il faut désormais penser à :

- gérer les sous-produits de l'assainissement ;
- assurer un service accessible pour les gérer ;
- et **intégrer cette activité / ce service dans l'économie locale des villes.**

Jusqu'à maintenant, aucun service n'est rendu par les pouvoirs publics dans le sens de la durabilité de l'assainissement. Ce sont les entreprises localement implantées et **les petits entrepreneurs privés (PEP) qui offrent ce service à la place de l'Etat, présenté comme défaillant.** Dès lors, ce service ne peut être rendu gratuitement.

Rôle et typologie des petits entrepreneurs privés

Ces PEP jouent donc un rôle à chaque étape de la chaîne de valeur de l'assainissement : construction et entretien des ouvrages puis collecte, transport, traitement et commercialisation des sous-produits.

Dans la chaîne de valeur de l'assainissement des eaux usées et excréta, il s'agit de la construction des latrines et de leur entretien, des activités de vidange, de transport, d'hygiénisation (= premier traitement) et de commercialisation des sous-produits.

Dans celle des déchets solide, il s'agit de la collecte et du transport des déchets bruts puis de la production de compost (= premier traitement) et de sa commercialisation.

Les activités liées au premier traitement sont un maillon essentiel de la chaîne afin de rendre les déchets utiles et sans danger. C'est d'ailleurs, la partie qui peut apporter une grande plus-value à l'activité des PEP.

Il existe une segmentation plutôt technique des métiers de l'assainissement : maçonnerie / fabrication des dalles / vidange (manuelle ou mécanique) / hygiénisation et commercialisation des sous-produits / marketing social / etc.

Certains segments ou activités produisent une valeur ajoutée très rapide, comme la fabrication de dalles par exemple, mais sont très attentistes...

A l'heure actuelle, seule la vidange mécanique peut être considérée comme un business, car les entrepreneurs sont obligés d'être dynamiques et de rechercher sans arrêt de nouveaux clients ou de nouveaux marchés.

La création de boutiques d'assainissement ou d'entreprises rendant tous ces services, de la maçonnerie au traitement, deviendrait un business bien plus rentable et viable : **la segmentation et la « sur-spécialisation » étant préjudiciable à la viabilité d'une entreprise.**

L'élargissement des activités permet d'être moins attentiste et de toucher plus de parts de marchés.

Les entreprises tentent de créer un marché de service, propice à leur activité, en occupant des niches et en suppléant les défaillances de l'Etat. Il existe un potentiel mais le marché n'existe pas : les entreprises doivent susciter l'engouement des ménages et lutter contre l'attente des subventions/projets par les ménages.

Les projets/programmes de développement sont trop orientés sur la construction des latrines et ne préparent pas assez « l'après-projet ». Ils ne constituent aucune entité capable de prendre la relève en suscitant la demande des ménages. Ainsi, ils ne travaillent pas à la pérennisation des entreprises locales de l'assainissement...

L'Etat et les autorités publiques prélèvent plus d'impôts qu'ils n'appuient les entreprises et ne participent pas à la durabilité de l'activité économique.

Les petits entrepreneurs privés de l'assainissement doivent donc entrer dans le système économique, au lieu de continuer à évoluer dans le secteur informel, et doivent être considérées comme des acteurs économiques et non sociaux, nécessitant de créer de la plus-value...

Difficultés

- **Activités non reconnues et non valorisées par l'autorité publique**
- **Manque d'organisation des acteurs** : des associations de professionnels tentent d'organiser le secteur pour lutter contre la corruption par l'union et pour représenter l'intérêt des PEP auprès des autorités publiques et autres parties-prenantes.
- **Faible rentabilité** : Ce sont des entreprises multi-activités peu rentables économiquement (souvent unipersonnelles, de deux à une douzaine de personnes) et dont l'outil de travail n'est pas renouvelé (chiffre d'affaire de l'entreprise trop bas pour de nouveaux investissements)
- **Entreprises peu outillées** : des équipements de seconde main et du personnel peu formé et mal protégé.
- **Faibles capacités managériales**
- Le **secteur informel** est un frein au développement de l'activité

Conclusions/recommandations

Créer les conditions pour que les entreprises de vidange puissent vivre : **Faire de la prospective pour concevoir des programmes de création de ressources humaines et de professionnalisation des entreprises avant de penser à une stratégie de mise en oeuvre**

Avoir une approche différenciée suivant les milieux et le niveau de rentabilité de l'activité :

- Milieu rural : modèle d'entreprises « sociales », fonctionnant sur le modèle de gestion partagée ou communautaire ;
- Milieu urbain : modèle du marché, passage plus facile au business, à l'économie de marché par une demande plus solvable

Développer le coaching/accompagnement des entreprises d'assainissement : renforcer leurs capacités managériales, formalisation des entreprises, etc.

Questions / Débats

1. Pourquoi un modèle associatif en milieu rural plutôt qu'un modèle basé sur le business ?

Le milieu rural est moins demandeur de service (contre le milieu urbain qui offre un marché plus grand). La pauvreté / l'insolvabilité en milieu rural rend peu rentable les activités de la chaîne de valeur de l'assainissement.

2. Réguler le marché par la concurrence ou par la réglementation ?

A Ouagadougou, le marché de la vidange se développe plus lentement que le nombre de camion de vidange en circulation (plus d'une centaine). Le marché est donc réduit. « *C'est le même gâteau qu'on se partage, quelque soit le nombre d'opérateurs présents* » (Denis Zoungrana).

La concurrence permet de rendre accessible le service et d'offrir un prix acceptable aux ménages. Cependant, il est nécessaire d'avoir un certain niveau d'activité économique pour que ce soit rentable et pour que l'image du métier soit valorisée.

Une fourchette de prix peut être fixée pour garantir la viabilité de l'activité et pour que le service soit sollicité. Au lieu de laisser faire la concurrence, il est possible de réglementer ou réguler le marché en garantissant les niveaux de prix.

3. Quel est le rôle et la place de l'Etat dans l'émergence des entreprises ?

Ce sont les communes qui sont les maîtres d'ouvrage du service d'assainissement. Il faut donc les appuyer et les inciter à rendre ce service.

Au Burkina Faso, l'Etat assure essentiellement, à travers la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement, le renforcement des capacités des acteurs et des opérateurs privés, qui sont surtout les maçons chargés de la construction des latrines. Ces formations ont surtout vocation à faire respecter les cahiers des charges et les normes en vigueur, qui concernent les technologies adoptées.

4. N'est-il pas risqué de multiplier les activités au lieu de se spécialiser ?

Les acteurs doivent avoir une taille critique pour garantir la plus-value de l'activité et le renouvellement des équipements. Egalement, multiplier les activités permet de multiplier les sources de revenus et les marchés.

« *Il est nécessaire de diversifier les activités car la vidange en elle-même n'est pas suffisante pour vivre.* » (Mme Ouedraogo, gérante d'une entreprise de vidange et présidente de l'association des vidangeurs de Ouagadougou).

Les « boutiques d'assainissement » peuvent devenir des espaces de promotion des technologies et de l'assainissement en général. Les petites entreprises doivent être proactives, dynamiques et innovantes et ne pas se contenter d'attendre les clients. Les cas d'entreprises qui font du marketing sont par exemple assez rares. Professionnaliser le marché permettrait de faire émerger les entreprises et de les faire sortir de l'informel.

5. Au Burkina Faso, la chaîne de l'assainissement n'est pas complète

Les opérateurs ne sont pas impliqués dans la définition des normes et technologies et sont très peu équipés.

Il y a de nombreux problèmes de qualité des fosses (équipements vieillissants, fosses de dimensions variables) et des problèmes d'utilisation par les ménages (déchets jetés dans les fosses, clients qui refusent de payer). Il n'y a pas d'organisation du travail, peu de personnel qualifié, peu d'équipement des opérateurs, pas de sites de dépotage à Ouaga, etc. **Ainsi, le service de vidange est difficile à rendre dans de bonnes conditions et le travail des vidangeurs n'est pas valorisé en bout de chaîne.**

L'Etat et l'ONEA pourraient adapter les technologies pour favoriser le développement de l'activité de vidange, en agrandissant ou réduisant le volume des fosses. Pour faire entendre leurs voix et valoriser leurs points de vue et leur activité, les opérateurs ont « *besoin d'appui pour s'associer, s'organiser et devenir plus forts.* » (Abdoulaye Sawadogo, IKUSO). **L'implication des entrepreneurs dans la définition des normes et technologies pourrait améliorer leur intégration sur l'ensemble de la chaîne de l'assainissement.**